



## Université de Bourgogne

### ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECHERCHE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

#### COLLÈGE : ÉTUDIANTS DOCTORANTS - COLLÈGE UNIQUE

#### SCRUTIN DES 8 ET 9 FEVRIER 2022

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE :  
ÉTUDIANTS DOCTORANTS - COLLÈGE UNIQUE

#### A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

<b>Nombre de sièges à pourvoir</b>	<b>4</b>
Inscrits	892
Votants	51

<b>Taux de participation</b>	
Votants / Inscrits	5,72%

Suffrages à déduire	4
---------------------	---

<b>Total des suffrages exprimés</b>	<b>47</b>
-------------------------------------	-----------

<b>Quotient électoral</b>	<b>11,75</b>
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
TOUJOURS ENSEMBLE POUR UNE UNIVERSITE HUMAINE, OUVERTE ET AMBITIEUSE	17	1	5,25	0	1
BOUGE TON CAMPUS : POUR FAIRE LA DIFFERENCE	30	2	6,5	1	3
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>4</b>



## Université de Bourgogne

### ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECHERCHE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

#### COLLÈGE : ÉTUDIANTS DOCTORANTS - COLLÈGE UNIQUE

#### SCRUTIN DES 8 ET 9 FEVRIER 2022

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

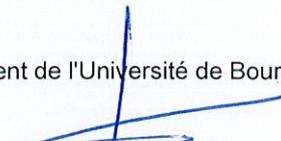
Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE :  
ÉTUDIANTS DOCTORANTS - COLLÈGE UNIQUE

#### **B - Attribution des sièges et proclamation des élus :**

Listes	Titulaires	Suppléants
TOUJOURS ENSEMBLE POUR UNE UNIVERSITE HUMAINE, OUVERTE ET AMBITIEUSE	Charles BUGNOT	Morgane DUBIED
BOUGE TON CAMPUS : POUR FAIRE LA DIFFERENCE	Fanny SARKISSIAN Quentin GENELOT Joulia HAYDAR	Vame ALLOH Mélissa POUPELIN Benoît MARS

Fait à Dijon, le 10 février 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

Les membres du Comité  
électoral consultatif,

